La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Reconnaissance, financement et autonomie : une année encore marquée par des menaces à l'autonomie des groupes

Les principales interventions de la Table en 2021-2022 pour assurer la reconnaissance, le financement et l'autonomie de ses membres et de leurs membres respectifs :

- Travaux sur la suite du Cadre de gestion ministériel du PSOC pour le mode de financement en soutien à la mission globale
- Travaux sur la convention triennale du PSOC pour la mission globale
- Interventions en lien avec les conséquences de la pandémie sur les groupes et sur la population
- Travaux en lien avec le financement accordé par la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC)
- Et de nombreuses autres interventions

Travaux sur la suite du Cadre de gestion ministériel du PSOC pour le mode de financement en soutien à la mission globale

Juin 2021 – Le MSSS laisse entendre à la Table que les travaux de la phase 2 sur le cadre de gestion ministériel seraient sur le point de débuter en lui présentant un mandat de travail.

Septembre 2021 – Alors que les travaux de la phase 2 sur le cadre de gestion ministériel devaient être enclenchés, le MSSS en a décidé autrement en annonçant le remplacement de ce document par le Cadre normatif de 2020, à la grande surprise de la Table. Ce Cadre normatif, dont la Table n'avait encore jamais pris connaissance, est un document convenu entre le ministère et le Secrétariat du Conseil du trésor relativement au fonctionnement du PSOC. Or, son contenu fait fi de plusieurs gains obtenus par la Table

dans le cadre de la première phase des travaux sur le cadre de gestion, notamment en matière d'harmonisation administrative du programme. De plus, l'échéancier soumis par le ministère n'accorde pas suffisamment de temps pour travailler adéquatement le contenu.

Novembre 2021 – La Table transmet un avis préliminaire sur le Cadre normatif 2020, et formule de vives critiques à l'égard de la démarche du ministère, qui manque de transparence.

Novembre 2021 – La situation s'empire lorsque le ministère soumet sa proposition de Cadre normatif 2022, dont le contenu s'écarte encore plus du cadre de gestion ministériel que la version de 2020. Devant l'ampleur des écarts, la Table cesse de participer à la démarche du ministère et demande une prolongation d'au moins un an pour permettre de travailler adéquatement les sujets proposés dans le cadre de véritables discussions.

Mars 2022 – La prolongation d'un an est accordée par le Secrétariat au Conseil du trésor. Le ministère soumet alors de nouvelles modalités de travail. Plusieurs obstacles entravent toutefois la participation de la Table ; délais trop serrés, absence de véritables discussions et sujets qui portent sur autre chose que sur le financement à la mission. Ces modalités sont loin de répondre aux demandes et suggestions émises par la Table, qui alors décide de transmettre des avis écrits au ministère plutôt que de participer aux rencontres.

Avril 2022 – Réunis en conseil d'administration, les membres de la Table décident de présenter leurs demandes à la sous-ministre adjointe, dans l'objectif de relancer les travaux pour faire suite aux chantiers précédents et pour travailler dans des conditions propices à une réelle collaboration.

Juin 2022 – Les demandes de la Table semblent avoir enfin été entendues, puisque le ministère lui présente deux nouveaux scénarios pour relancer les travaux. En assemblée générale annuelle, les membres acceptent la proposition de poursuivre les travaux à partir de la version 2020 du Cadre normatif, et non celle de 2022, et d'ouvrir une nouvelle période de travaux sur les sujets qui étaient prévus pour la phase 2.

Travaux sur la convention triennale du PSOC pour la mission globale

Entre novembre 2021 et janvier 2022 – La dernière version de la convention remontant à 2015, ces travaux étaient attendus depuis longtemps par la Table. Or, les trois versions de travail transmises par le ministère ne répondaient pas aux demandes de la Table et modifiaient d'importants éléments. Alors que la Table avait transmis des avis sur les différentes propositions, elle a finalement appris, en janvier 2022, que la convention 2015-2018 serait reconduite, accompagnée d'un nouvel addenda dont le contenu final ne lui a été transmis que le 30 mars 2022.

La Table
des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles

Interventions de la Table en lien avec les conséquences de la pandémie sur les groupes et sur la population

Interventions pour la poursuite de l'allègement des règles de reddition de comptes

Cette année a été ponctuée de plusieurs interventions de la Table auprès du MSSS pour obtenir la poursuite des allègements aux règles de reddition de comptes obtenus pour 2019-2020 et 2020-2021 :

1. Permettant aux organismes qui n'étaient pas en mesure de tenir leur assemblée générale annuelle de faire adopter leur rapport d'activités et leur rapport financier par leur conseil d'administration ;
2. Faisant en sorte que les organismes ne subissent pas de conséquence en cas de surplus accumulés non affectés dépassant 25 % de leurs dépenses si la portion excédentaire découle du contexte de la pandémie.

Face au refus du ministère d'informer les organismes de la possibilité de demander ces allègements, la Table a dû compenser en diffusant elle-même l'information.

Démarches visant à atténuer les impacts de la pandémie sur les OCASSS, notamment quant à la vaccination obligatoire

Les décisions gouvernementales prises dans le contexte de la pandémie, notamment sur la vaccination obligatoire et le passeport vaccinal, ont été lourdes de conséquences pour l'autonomie des OCASSS, et la Table n'a pas ménagé ses efforts pour les contester. Plusieurs interventions ont été réalisées : sondage auprès des groupes sur les impacts concrets de ces décisions, communiqués de presse et rencontres administratives et politiques.

Diffusion régulière d'informations sur les diverses conséquences de la pandémie

Les consignes de santé publique applicables aux organismes communautaires ont souvent été imprécises et transmises tardivement par le MSSS. La Table a fait de nombreuses interventions auprès du ministère pour qu'il mette à jour le *Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services offerts par les organismes communautaires dans le contexte de la COVID-19*, et a transmis elle-même les informations obtenues lors de rencontres administratives et politiques.

Travaux en lien avec le financement accordé par la DSSGAC

Dans le cadre de son rôle d'interlocutrice nationale auprès de la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC) pour les questions relatives à l'admission et au rehaussement des organismes nationaux et des regroupements provinciaux, la Table a participé à plusieurs rencontres. Les travaux se sont toutefois révélés très décevants, sans transparence ni réelle collaboration.

Processus d'admission – La Table avait décidé de se retirer du processus pour protester contre la manière discutable dont la direction utilise le critère du dédoublement pour évaluer les demandes, qui cause des iniquités de traitement. Bien que la direction ait fait preuve d'ouverture face à la recherche de solutions pour l'application de ce critère, la rencontre promise n'a malheureusement jamais eu lieu.

Distribution du rehaussement – La Table avait déposé une proposition de balises à appliquer pour distribuer l'enveloppe, dont l'objectif était de tenir compte, totalement ou en partie, du montant demandé dans les formulaires PSOC. Sa proposition n'a toutefois pas été retenue.

Et de nombreuses autres interventions

Production et diffusion de données sur le financement du PSOC

Cette année encore, la Table a produit plusieurs analyses sur le financement des organismes communautaires, dont le document *Faits saillants sur le financement du PSOC à partir des données fournies par le MTESS* qui permet de voir les disparités importantes d'une région à l'autre. Ces analyses ont été partagées aux membres et insérées dans les documents produits pour les différentes étapes liées au budget du Québec.

Interventions en lien avec le budget du Québec

La Table et la campagne *CA$$$H* ont rédigé un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires, qui a finalement pu être présenté au ministre des Finances, et réagit vivement au budget décevant de 2022. Comme depuis plusieurs années, la Table a aussi continué de demander à ce que les documents transmis lors du dépôt du budget et de l'étude des crédits contiennent des informations détaillées sur le PSOC et dans un format accessible.

Analyse préliminaire du Plan de refondation du ministre Dubé

La Table a rapidement produit une analyse préliminaire, soulevant la vision utilisatrice des groupes communautaires qui s'y exprime. Ce plan fera l'objet d'une plus grande attention durant l'année 2022-2023, notamment en regard de ses conséquences sur le fonctionnement du PSOC.